

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération Val Parisis se tiendra au siège de l'EPCI – 271, chaussée Jules César à BEAUCHAMP (95250), le :

Mardi 24 Septembre 2024

A 9 HEURES 00

ORDRE DU JOUR

A – ORDRE DU JOUR DU BUREAU COMMUNAUTAIRE.

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du Bureau communautaire du 11 juin 2024.
2. Marché relatif à l'émission et la livraison mensuelle de titres restaurant pour le compte de la CA Val Parisis.
3. Admission en non-valeur de produits irrécouvrables pour les années 2016 à 2021 sur le Budget Annexe Assainissement.
4. Admission en non-valeur de produits irrécouvrables pour les années 2019 à 2023 sur le Budget principal.
5. Constatation d'extinction de créance sur le Budget principal suite à une procédure collective de liquidation judiciaire.
6. Constatation d'extinction de créance sur le Budget principal suite à une procédure collective de liquidation judiciaire.
7. Constatation d'extinction de créance sur le Budget principal suite à une procédure collective de liquidation judiciaire.
8. Constatation d'extinction de créance sur le Budget principal suite à une procédure collective de liquidation judiciaire.
9. Constatation d'extinction de créance sur le Budget principal suite à une procédure collective de liquidation judiciaire.
10. Approbation de la mise à jour du Règlement intérieur des médiathèques du réseau de lecture publique de la CA Val Parisis.
11. Approbation de l'organisation et du règlement du Tournoi Virtual Parisis au sein des médiathèques du territoire de la CA Val Parisis.
12. Marché à procédure formalisée relatif à l'exploitation, l'entretien et la maintenance de la Gare routière communautaire d'Ermont-Eaubonne.
13. Marché d'entretien des véhicules de la CA Val Parisis.
14. Créations de poste et modification du tableau des effectifs.



Le Président,

Yannick BOËDEC